

Merci à nos autorités.

Lors du Conseil communal de Ste-Croix du 9 décembre, la Municipalité a demandé qu'on lui accorde un crédit de près de f. 140'000.- sur 3 ans, destiné à promouvoir le tourisme.

Membre de la commission chargée d'étudier ce préavis municipal, j'y ai relevé que "Ce qui attire les touristes chez nous est la nature préservée, des paysages authentiques, les grands espaces vierges d'urbanisation ou d'industrialisation. Ces atouts sont menacés de disparition par la construction projetée de 6 éoliennes sur les crêtes dominant Ste-Croix et de 40 machines entre Chasseron et le Creux du Van. On ne peut pas vouloir à la fois le beurre et l'argent du beurre, on ne peut pas raisonnablement prétendre promouvoir un tourisme doux, proche de la nature, tout en s'appêtant à transformer nos crêtes en zone industrielle. Il s'agit de choisir entre les grandes hélices et le tourisme".

Le vote du Conseil a été sans appel: à la majorité moins une abstention, le soutien au tourisme a été plébiscité.

A l'issue de ce vote, j'ai salué ce choix des Conseillers: "Comme je l'ai dit devant la commission, on ne peut pas à la fois être pour le tourisme et pour les éoliennes. Donc, je remercie chaleureusement la Municipalité et le Conseil de s'être prononcé ce soir pour le tourisme. Jamais je n'aurais espéré voir un jour ces deux autorités se prononcer ainsi, évidemment, contre les éoliennes dans la région. Merci!"

Michel Bühler
Conseiller communal, Ste-Croix